

# INFO REAU



**RÉAU**

## LE COMITÉ DE RÉDACTION

### DE L'INFO RÉAU

Le comité de rédaction est un regroupement de personnes bénévoles, qui se réunit pour réaliser le bulletin municipal.

Il est ouvert à tous les habitants.

Vous avez des idées, vous souhaitez vous investir et participer en fonction de vos compétences, pour écrire des articles, réaliser des interviews, de façon régulière ou ponctuelle.

**N'attendez pas,  
venez nous rejoindre.**

## PARTICIPANTS A CE NUMÉRO:

AUZET Alain	Maire
DAVID Dominique	Maire-Adjointe
PADUA Elisabeth	Maire-Adjointe
BA IDRIS Farid	Conseiller Municipal
MARTIAL Laurent	Conseiller Municipal
BOEY Christian	Conseiller Municipal
PERCET Patricia	Secrétaire Service Communication

Les enfants de l'école et leurs  
enseignantes

Membres bénévoles du Comité de  
Rédaction :

BEAUJOUAN Roselyne
DAGUET Christiane
PERREAU Françoise

# SOMMAIRE

LA VIE A RÉAU	PAGE 4
FINANCES	PAGE 11
LA VIE ASSOCIATIVE	PAGE 14
LA VIE A L'ÉCOLE	PAGE 16
LA RUBRIQUE DES ENFANTS	PAGE 18
INFOS DE SENART	PAGE 19
ACTION SOCIALE	PAGE 20
LE CARNET DE RÉAU	PAGE 20
BRÈVES	PAGE 21
RÉAU PRATIQUE	PAGE 22



Chères Réaltaises, chers Réaltais,

Quelques semaines après les élections, l'équipe municipale est en ordre de marche, et peut travailler sereinement, dans la continuité du précédent mandat.

Je ne cacherai pas ma grande satisfaction d'avoir vu se concrétiser la liaison douce entre Ourdy et le Bourg, que nous inaugurerons ensemble le 28 Juin.

Les pluies printanières et le soleil récent ont permis à nos plantations de pousser rapidement, montrant ainsi la commune sous son meilleur visage.

Les travaux d'assainissement collectif du hameau de Villaroche sont en cours, engendrant quelques désagréments inévitables pour les riverains.

Le comité des fêtes renaît, avec un premier rendez-vous le 21 Juin pour la fête communale suivie de la retraite aux flambeaux et du traditionnel feu d'artifice.

Au-delà de ces réalisations visibles, les dossiers ne manquent pas :

- La réforme des rythmes scolaires sera mise en place à la rentrée de septembre.
- Nous préparons parallèlement l'ouverture de notre centre de loisirs les mercredis après-midi.
- La réflexion sur l'aménagement futur du bourg touche à son terme, et nous entrerons cet été dans une phase de concertation en vue de la réalisation d'une ZAC logements par l'EPA dans quelques années au sud du bourg.
- Des permis d'aménager et de construire sont en cours d'instruction (la « Fosse Rouge », le «Green de Réau ») tandis que celui de la « Ferme des Saint-Pères » sera déposé à la fin du mois.
- Nous travaillons avec l'association « Aquibrie » à la réduction des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces publics.
- Nous préparons activement la prochaine édition de « Destination Réau », en Septembre.

Cet été sera mis à profit pour repeindre la salle des fêtes, réaliser des travaux d'abaissement des faux plafonds dans l'école, et poursuivre l'aménagement des trottoirs à Ourdy.

Notre commune est également au cœur du développement économique du bassin d'emploi de Sénart-Melun, avec l'aménagement prochain du parc d'activités économiques de l'A5a, qui apportera environ 2000 emplois et des recettes importantes pour Réau.

Le développement économique de l'aérodrome de Melun-Villaroche est aussi un sujet qui s'invite dans nos réflexions, et nous devons, le moment venu, l'accompagner et le permettre, sans obérer la qualité de vie à laquelle nous sommes toutes et tous attachés.

Je vous réaffirme mon implication et celle de l'équipe municipale à votre service, et je vous souhaite un très bel été.

*Au plaisir de vous rencontrer prochainement,*

Alain AUZET  
Maire de Réau

# ÉLECTIONS EUROPÉENNES



## Résultats à Réau, le 25 mai 2014 :

Nombre d'électeurs inscrits :	655	Nombre de votants :	275
Nombre de suffrages exprimés :	269		

## Nombre de voix obtenues par :

### LISTES :

« Bleu Marine »	103	« Alliance écologiste indépendante »	3
« Debout la France ! » (N. Dupont-Aignan)	41	« UPR-IDF »	3
« Pour la France... » (UMP) (A. Lamassoure)	35	« Lutte ouvrière... »	3
« Choisir notre Europe » (PS)	24	« Esperanto... »	2
« Stop à l'Europe de la Finance. » (Front de Gauche)	16	« Europirates d'IDF »	2
« Europe Ecologie »	12	« Nouvelle donne »	2
« UDI MODEM les Européens » (F. Bayrou et J.L. Borloo)	11	« Féministes pour une Europe solidaire »	2
« Citoyens du vote blanc »	4	« Pour une Europe des travailleurs... »	2
« Nous citoyens »	3	« Europe citoyenne »	1

Les autres listes n'ont obtenu aucune voix.

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI



La cérémonie de commémoration de l'armistice de la seconde Guerre Mondiale s'est tenue le 8 Mai à 11h, devant le monument aux morts.

Plusieurs habitants et une grande partie du Conseil Municipal étaient présents à cette occasion.

Monsieur le Maire, en préambule, a rappelé notre inévitable « devoir de mémoire », plus de 70 ans après que nos soldats aient effectué leur « devoir de patriotes » au service de la FRANCE, puis a invité les personnes présentes à se souvenir des raisons qui ont déclenché ce conflit, mettant en garde contre la violence et la haine, qui conduisent à l'horreur de la guerre.

Les enfants présents ont déposé une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts.

Tous les participants se sont ensuite rendus à la salle des fêtes, pour le traditionnel verre de l'amitié.



# MARATHON DE SÉNART

Le 1<sup>er</sup> Mai 2014, s'est déroulé le 15<sup>ème</sup> marathon de Sénart. Encore une fois, Réau s'est distingué par son engagement dans l'animation au passage dans la commune, grâce au dévouement des bénévoles présents sur le parcours.

Le marathon de Sénart s'était déjà fait remarquer il y a deux ans en décrochant un "Coup de cœur" de la Fondation Nicolas Hulot pour ses efforts en faveur de la protection de l'environnement. Cette année, il franchit une nouvelle étape en se voyant attribuer le label « **Développement durable, le sport s'engage** » par le Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF).

Cette 15<sup>ème</sup> édition a été marquée par un record réalisé par le kényan Jacob Kitur: 2h19 pour parcourir la distance de 42km195.

Deux réaltais ont pris le départ au travers des différentes communes de Sénart : **Jocelyn BIANAY et Eddy RICHARD**. Ils ont accompli l'intégralité de l'épreuve en respectivement 3h15 et 4h00 (temps réels).

Bientôt la 16<sup>ème</sup> édition : commencez à vous y préparer !!!



Eddy RICHARD



Jocelyn BIANAY



## Les voisins en fête à Ourdy !

A l'initiative de l'Association Réaltaise STOP, s'est déroulée la fête des voisins à Ourdy le samedi 31 mai.

Les spécialités portugaises, marocaines, camerounaises, régionales et d'outre-mer ont garni des tables entières et régaling les papilles. Nombre d'habitants d'Ourdy se sont donné rendez-vous sur « la



Coulée verte » afin de déguster les divers plats sur des rythmes musicaux. Rires, joie, discussions furent de la partie et la fête a battu son plein jusqu'à 23h30.

Les organisateurs sont ravis et espèrent encore plus de monde la prochaine fois !



# LA GALERIE DES PORTRAITS

## *Gaëlle Coiffier* Conseillère municipale

Native de Poitiers, elle a habité Moissy Cramayel jusqu'en 2008, puis découvre avec son mari, la maison qu'ils cherchaient à Ourdy. Toutes les conditions sont réunies pour s'installer là : une situation géographique idéale pour leur vie familiale & professionnelle, (enseignante en histoire géographie en lycée général & technologique agricole à Coulommiers) plus un coup de cœur pour la maison, le jardin et la vie au calme, pas loin de toutes commodités.

Personne ouverte et aimant avant tout la communication, elle éprouve le désir de transmettre, partager, recevoir (la maison est souvent pleine d'amis qu'elle a beaucoup de plaisir à réunir autour d'un bon repas), toujours à l'écoute des autres, elle aime transmettre son savoir, ses connaissances, et découvrir sans cesse de nouvelles choses.

Très impliquée dans son lycée, elle s'occupe de ses étudiants en dehors du temps scolaire (sorties au théâtre, séjours linguistiques à l'étranger), elle consacre son temps libre à son foyer, et pratique occasionnellement le trail avec ses collègues de lycée.

L'envie de s'investir dans la vie communale est presque devenue une évidence pour elle :

Comprendre le mode de fonctionnement de la commune.

Rendre service à la population, ainsi qu'au territoire.

Faire profiter la communauté de ses connaissances.

C'est pour elle une toute 1<sup>ère</sup> expérience municipale (sa seule intégration au sein d'un groupe de travail en dehors de l'enseignement étant d'avoir fait partie d'une association de lutte contre l'illettrisme pour enfants et adultes handicapés dans la Vienne).

Ses attributions au sein de l'équipe municipale :

- Conseillère municipale
- Vice présidente de la Commission Développement Durable.
- Membre de la Commission des Affaires Scolaires.

Son 1<sup>er</sup> objectif pour Réau est de rétablir les chemins ruraux pour en faire à terme un lieu de promenade et de découverte de l'Ecosystème local.

## *Bref Portrait*



*37 ans, Mariée*

*2 enfants*

*Enseignante*

*Volontaire persévérante*

*perfectionniste*

## *Pour Réau*

*Son objectif, une ligne générale cohérente afin de favoriser un environnement où il fait bon vivre tout en respectant une cohabitation la plus équilibrée possible entre nature et humain. Beaucoup de choses restent à faire.....*



# LA GALERIE DES PORTRAITS

## *Christophe Viaud* Conseiller municipal

Né à Villeneuve Saint Georges (94), il a toujours vécu en Seine et Marne. D'abord quelques années à Savigny le temple et depuis Août 2004 à Villaroche où il est arrivé suite à un concours de circonstances : en raison d'une mutation qui finalement n'aboutira pas, la famille recherche de nouveau « un toit », (sa maison s'étant vendue trop rapidement). Elle est séduite par le charme de ce village et s'y installe définitivement.

C'est « un bon vivant » qui aime faire « la fête » avec ses amis. A ses moments perdus et quand le climat le lui permet, il trouve beaucoup de plaisir à pratiquer le tennis ; Le rugby reste également un de ses sports préférés.

Son engagement dans la vie communale est lié au fait que la commune soit de taille moyenne. Cela lui permet d'être plus à l'écoute des habitants, la communication directe permettant d'apporter des réponses franches et rapides en discutant régulièrement avec eux. Il peut ainsi :

- Répondre aux attentes des habitants.
- Participer à satisfaire les besoins actuels de la ville

C'est pour lui un 1<sup>er</sup> engagement au sein d'une équipe municipale, et il estime que les conseils se déroulent jusqu'à présent dans une bonne entente sans aucune tension permettant ainsi une discussion ouverte entre élus. Tous les sujets peuvent être abordés et traités en toute sérénité.

Ses attributions au sein de l'équipe municipale :

- Conseiller municipal.
- Membre de la commission Développement durable.
- Membre de la commission Information/Communication
- Délégué suppléant au SICTOM et au SDESM

Son 1<sup>er</sup> objectif pour Réau : Maitriser les besoins d'urbanisation en contrôlant l'afflux des nouvelles habitations et développer l'implantation de commerces de proximité (superette, boulangerie) ainsi que des professionnels de santé (médecin, kinésithérapeute et pharmacie)

## Bref Portrait



*47 ans, Marié*

*2 enfants*

*Responsable  
d'approvisionnement*

*Sincère, direct*

*Bon vivant*

## *Pour Réau*

*Il Souhaite participer à satisfaire les besoins de modernisation liés à l'accroissement de la population tout en essayant de conserver à la commune son aspect rural qui séduit ses habitants.*



# LA MAISON DES DOUDOUS



La maison des doudous est une micro crèche privée ouverte depuis novembre 2010 dans notre commune. Elle est installée dans une partie des locaux de l'ancienne école.

La Maison des Doudous a une capacité d'accueil de dix enfants. Contrairement à ce que le terme de micro crèche laisse supposer, elle est ouverte aux enfants âgés de 3 mois à 6 ans. Les enfants sont encadrés par trois professionnelles de la petite enfance, auxiliaire de puériculture, auxiliaire petite enfance, et une éducatrice de jeunes enfants, ainsi que la directrice qui gère aussi un établissement identique, à Champeaux, ouvert récemment.

Les enfants viennent de façon régulière par journée ou demi-journée (contrats de trois ou quatre jours) mais peuvent être accueillis de façon ponctuelle, pour quelques heures ou occasionnelle, durant les vacances scolaires ou sur planning en fonction des disponibilités.

Chaque inscription donne lieu à un contrat. Le tarif horaire est établi en fonction du nombre d'heures de présence et les factures sont mensualisées sur la base de 47 semaines. Les familles fournissent les repas et les couches. Les parents peuvent, sous conditions, bénéficier d'un remboursement de la caisse d'allocations familiales et d'une réduction d'impôts.

## **EXEMPLE approximatif du coût final, pour 4 jours de présence/semaine**

$(4 \times 10H) \times (7€ \times 47S) / 12 \text{ Mois} = 1096€ - 722€ \text{ (PAJE)} = 374€ - 95€ \text{ (Impôts)}$

**Coût final = 279€/mois soit environ 1,61€ de l'heure.**



N'oubliez pas d'ajouter la réduction du bébé bonus 77, environ 60€/trimestre.

La priorité est donnée aux enfants de la commune mais la structure reçoit aussi des enfants d'autres communes.

Diverses activités d'éveil rythment les journées telles que jeux, peinture, puzzles, motricité mais aussi jardinage, cuisine, macarons de Réau. Pour certaines, il est fait appel à un intervenant extérieur (éveil musical, ateliers parents /enfants). Le projet éducatif est aussi dirigé vers la préparation à l'entrée en maternelle et l'individuation.

Un partenariat avec les assistantes maternelles de la commune ainsi qu'avec l'école est envisagé. Une ouverture le mercredi, si le besoin en était exprimé, permettrait de consolider la structure.



**La Maison des Doudous**

**2 rue Frédéric Sarazin**

**77550 Réau**

**Horaires d'ouverture : 7h30 à 18h30**

**Fermée le mercredi**

**Courriel : [lamaisondesdoudous@hotmail.fr](mailto:lamaisondesdoudous@hotmail.fr)**

**Inscription : Mme COZMESCO Valérie**



# TRAVAUX

## Liaison douce Ourdy—le Bourg

La liaison douce entre Ourdy et le bourg est achevée.

Après quelques dégradations des pelouses et vols d'arbustes, et afin de bien marquer l'importance de cette voie pour les Réaltaises et les Réaltais, le SAN de Sénart et la municipalité ont tenu à organiser un évènement festif pour inaugurer l'équipement.

La date qui a été retenue est le **samedi 28 juin à 11h**.

Vous trouverez tous les détails de cette matinée dans l'invitation préparée par le SAN.



## Travaux d'assainissement à Villaroche



Attendus depuis de nombreuses années, les travaux d'assainissement collectif pour le hameau de Villaroche ont démarré au printemps.

Ces travaux, menés et financés par le SAN de Sénart, consistent en la reprise du réseau d'adduction d'eau du hameau et la construction d'un réseau de collecte des eaux usées. Ils concernent le hameau ainsi que la partie nord de l'aérodrome de Melun-Villaroche.

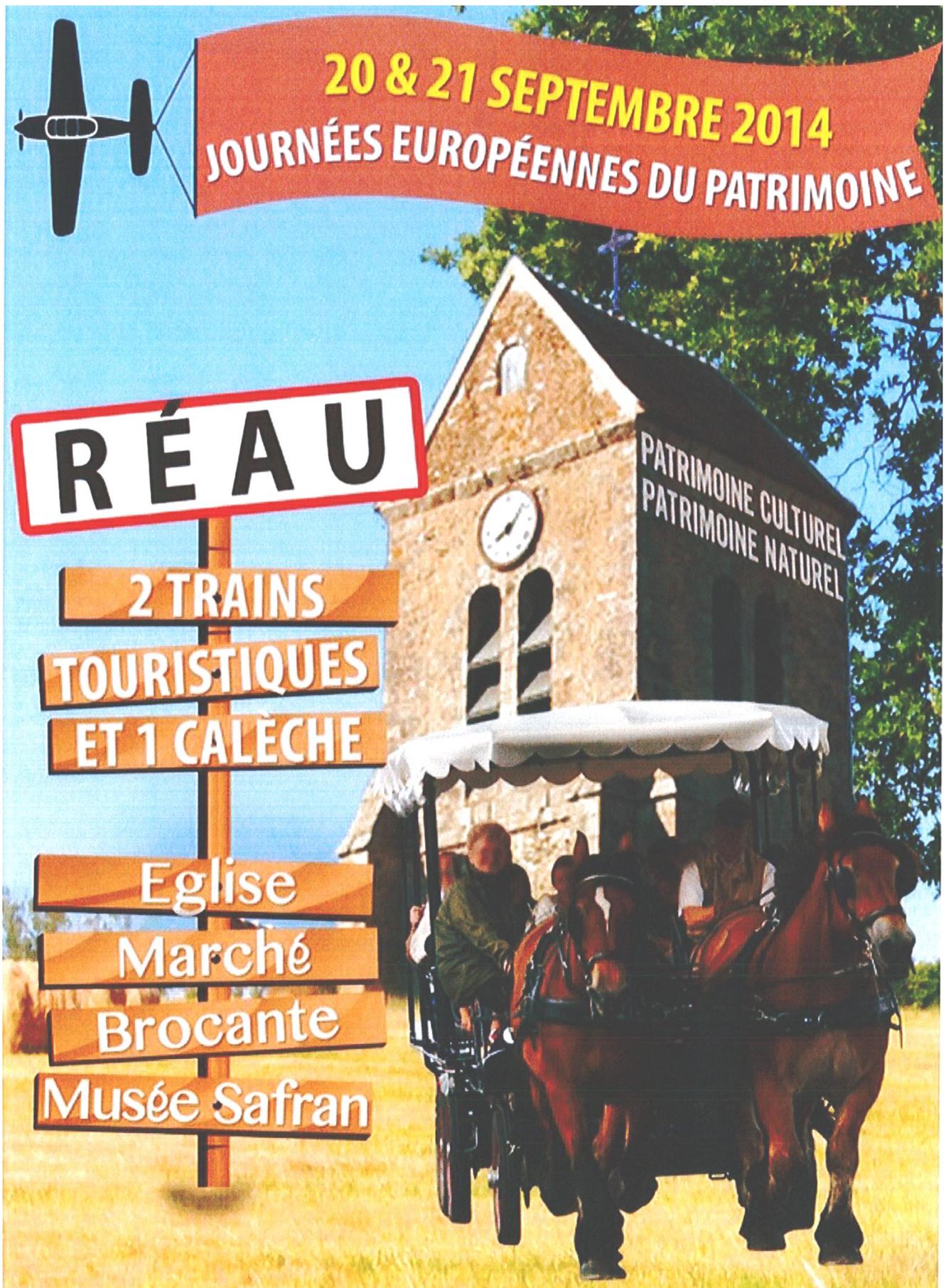
La durée prévisionnelle des travaux est de 9 mois à un an.

Une réunion publique a été organisée le lundi 2 juin afin de détailler les modalités de mise en œuvre du chantier aux habitants.

Bien entendu, il s'agit de travaux de grande ampleur qui occasionnent inévitablement quelques désagréments le temps du chantier (modification des sens de circulation, routes barrées par tronçons, coupures d'eau...).



# JOURNÉES DU PATRIMOINE



AGENDAS



**URGENT !!!** Toutes les bonnes volontés pour participer à l'organisation et au bon déroulement de ces journées sont les bienvenues !!! Merci de prendre contact avec le secrétariat de la Mairie avant le 6 septembre 2014...

Le 12 mars 2014, le conseil municipal a adopté, à l'unanimité, le compte administratif 2013 et le budget primitif 2014. Ce budget, le dernier de l'ancienne équipe municipale a été discuté en séance et lors des commissions finances qui l'ont précédée. On peut noter une situation budgétaire saine et un faible endettement de la commune.

Certains investissements engagés en 2013 se sont terminés début 2014 (accessibilité à l'hôtel de ville, aménagement de l'entrée nord de la ville, pose de coussins berlinois à Villaroche).

Pour ce qui concerne 2014, l'objectif de l'équipe municipale est de poursuivre :

- L'amélioration de la qualité de vie des habitants par divers aménagements qui nécessitent certaines acquisitions foncières.
- La création de nouveaux services et équipements.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires en septembre induit de nouvelles dépenses pour la commune, car nous avons fait le choix d'offrir des activités périscolaires variées à nos enfants. Dans le même ordre d'idée, et pour aider les familles dans la gestion quotidienne des enfants, la commune a décidé d'ouvrir un centre de loisirs le mercredi après-midi en proposant un tarif raisonnable. Cela implique une prise en charge importante par le budget communal et nécessite des ressources supplémentaires. Pour ces raisons, la municipalité a décidé d'augmenter modérément les taux d'imposition permettant ainsi d'absorber le coût de ces nouveaux services sans grever les autres investissements prévus en 2014.



## Comment fonctionne le budget communal ?

Le budget 2014 se décompose en deux sections : investissement et fonctionnement.

La section de fonctionnement permet de réaliser des dépenses relatives au fonctionnement des services (charge d'entretien, personnel, subvention aux associations...)

La section d'investissement permet de réaliser les dépenses relatives à la réalisation de travaux (hors travaux d'entretien qui sont imputables en fonctionnement), d'aménagement, d'acquisition de biens.

Les principaux postes de recettes sont composés essentiellement des taxes communales (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti), des dotations de l'Etat et du SAN.

### TAUX DES TROIS TAXES

	Taux 2013	Taux 2014
Taxe d'habitation	6,00%	6,90%
Taxe sur le foncier bâti	11,60%	12,50%
Taxe sur le foncier non bâti	33,30%	34,20%

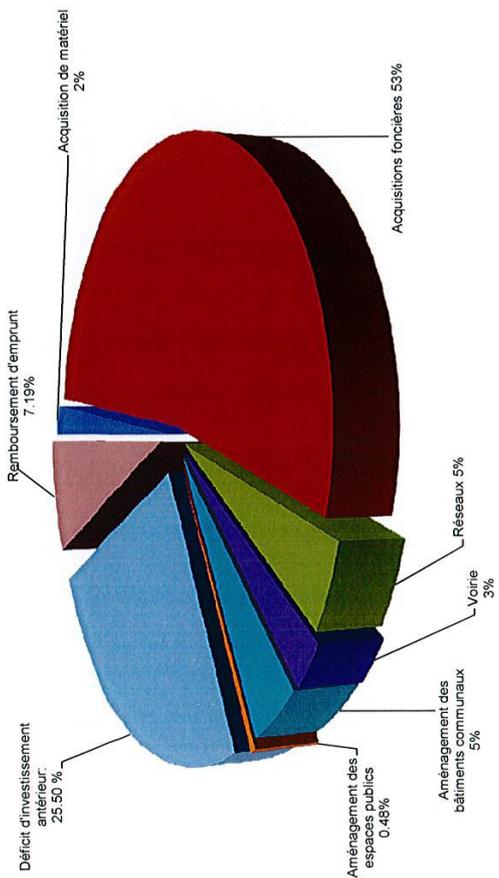




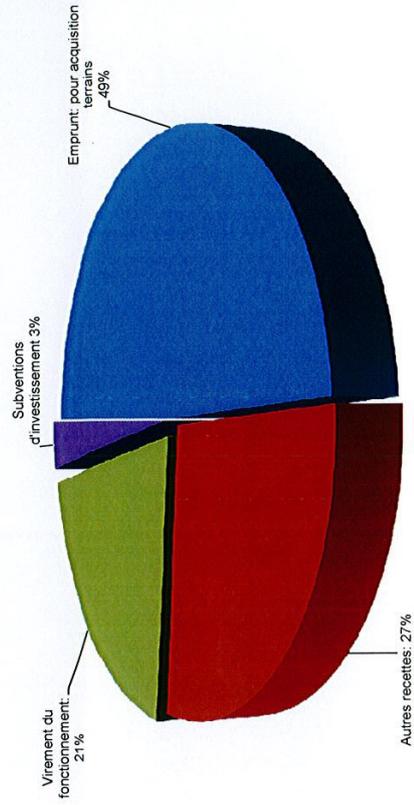
## SECTION D'INVESTISSEMENT 2014

Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
<b>Acquisition de matériel:</b> Cuve stockage carburant, cabine tracteur, matériel informatique	13 578,00 €	<b>Emprunt:</b> pour acquisition terrains	370 000,00 €
<b>Acquisitions foncières:</b> Villaroche, assainissement et aménagement espaces verts, propriété impasse de la forge, parcelles troitirs le plessis picard, terrain APRR	397 600,00 €	<b>Autres recettes:</b> Remboursement TVA, taxes d'urbanisme	206 606,25 €
<b>Réseaux:</b> Fourreaux électrique route d'Ourdy pour éclairage public	36 000,00 €	<b>Virement du fonctionnement:</b>	155 868,00 €
<b>Voirie:</b> trottoirs rue des bergers, installation de potelets et réalisation de passages piétons, coussins berlinois Villaroche	22 311,00 €	<b>Subventions d'investissement:</b> réserve parlementaire, participations SDESM	22 921,00 €
<b>Aménagement des bâtiments communaux:</b> Accessibilité hôtel de ville, aménagements groupe scolaire	35 369,00 €		
<b>Aménagement des espaces publics:</b> fleurissement entrée de ville nord, acquisition équipement sportif	3 636,00 €		
<b>Déficit d'investissement antérieur:</b>	192 601,25 €		
<b>Remboursement d'emprunt</b>	54 300,00 €		
<b>Total Global Dépenses d'investissement</b>	<b>755 395,25 €</b>	<b>Total global des recettes d'investissement</b>	<b>755 395,25 €</b>

Dépenses d'investissement 2014



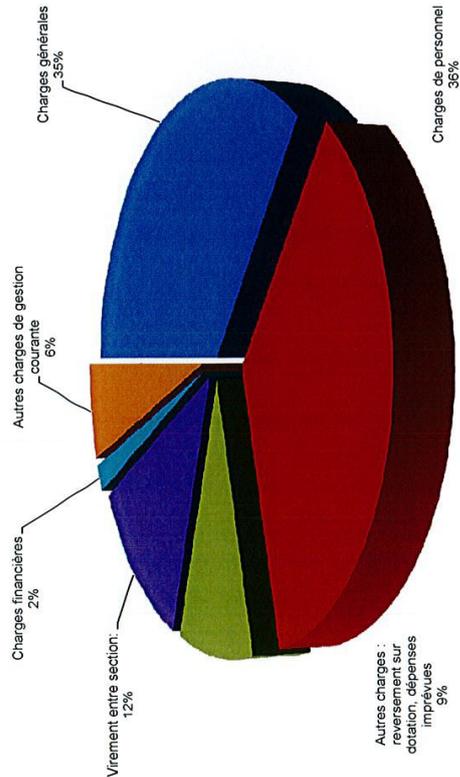
Recettes d'investissement 2014



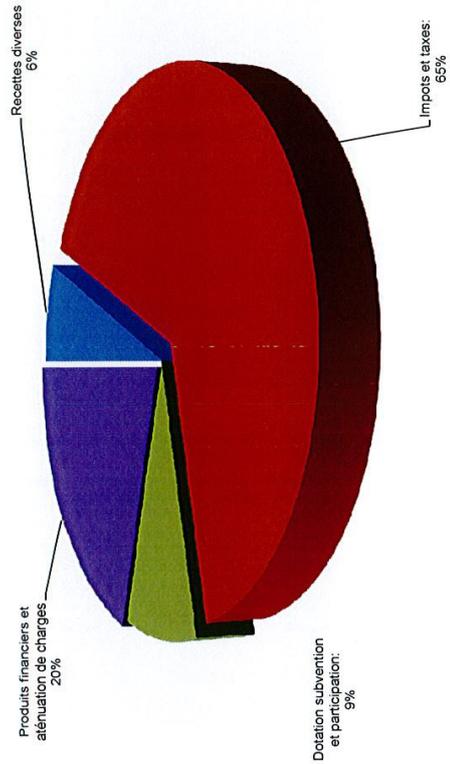
**SECTION DE FONCTIONNEMENT 2014**

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
<b>Charges générales:</b> frais d'entretien et de gestion des locaux et des espaces publics, achat de fournitures administratives, scolaires,	449 417,74 €	<b>Recettes diverses:</b> location de salle, droit d'occupation du domaine public, recettes des services périscolaires	79 568,00 €
<b>Charges de personnel:</b> salaires, cotisations retraite, assurance	458 300,00 €	<b>Impôts et taxes:</b> habitation, foncière sur les pylônes, sur les droits de mutation, dotation d'intercommunalité	829 395,00 €
<b>Autres charges :</b> reversement sur dotation, dépenses imprévues	118 751,00 €	<b>Dotation subvention et participation:</b> dotation globale de fonctionnement de l'état, compensations fiscales, subventions	111 877,00 €
<b>Virement entre section:</b>	155 868,00 €	<b>Produits financiers et atténuation de charges</b>	263 366,74 €
<b>Charges financières:</b> intérêt d'emprunt, provisions	22 117,00 €		
<b>Autres charges de gestion courante:</b> indemnités des élus, subventions aux associations, CCAS, redevance spéciale pour collecte des ordures ménagères	79 753,00 €		
<b>Total global dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 284 206,74 €</b>	<b>Total global dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 284 206,74 €</b>

**Dépenses de fonctionnement 2014**



**Recettes de fonctionnement 2014**



# PRÉPARER LA RENTRÉE ASSOCIATIVE

## VITADANCE

- Programme de la saison prochaine : mardi dès 19h30, mercredi dès 15h30 et vendredi dès 19h00 :
- Zumba: mouvements de fitness chorégraphiés sur des musiques latino, reggaeton, africaine, hip hop, rumba..., dans une ambiance totalement délirante.
- Zumba atomic : conçue spécialement pour les enfants de 4 à 12 ans, les cours de zumba atomic sont des fêtes de fitness bourrées d'énergie et amusantes, offrant de nombreux enchaînements spécialement chorégraphiés pour les petits
- Danse urbaine : regroupant du new style, hip hop , jerk, krump, popping, et dancehall
- Djembel: nouveau concept de danse, qui vous permet de vous dépenser avec la danse tout en vous procurant du plaisir avec les musiques Afro, certaines mélangées avec de la pop et de l'électro .
- Aérokick : consiste à exécuter des techniques de boxe et d'art martial dans le vide, dans un ordre chorégraphié et en musique.



Contact : [vitadance@live.fr](mailto:vitadance@live.fr)

## ASSOCIATION STOP

L'Association STOP (Sérénité, Tranquillité et contre l'Outrage à la Personne) est une association réalaise loi 1901 qui a pour objectif d'apaiser le climat social entre voisins.

Elle est née d'un constat : trop de conflits de voisinage finissent devant les tribunaux sans pour autant solutionner le litige. Il s'en suit ainsi un climat délétère qui peut peser sur chacun.

Face à cela un groupe de voisins impliqués et volontaires ont voulu être une alternative, un marche-pied avant les voies judiciaires. L'association peut apporter la médiation nécessaire à l'apaisement de la situation.

Hormis la médiation, l'association propose des manifestations dans le but de militer pour un rapprochement entre les individus.

Le bureau se compose de :

**Président** : Laurent MARTIAL  
**Vice-Président** : Farid BA-IDRISS  
**Trésorière** : Véronique MARTIAL  
**Secrétaire** : Saïda R'KIKI



Le 6 avril 2014 a marqué l'information officielle à destination de la population. Pour ce faire, l'association a invité l'ensemble des Réalçais à un goûter participatif. Ce sont autant de victuailles, de boissons et amuses gueules qui furent proposées.

Si vous aussi, vous souhaitez vous investir dans notre action, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Vous pouvez nous contacter :

Tél : 06.13.42.58.48  
Mail : [ASSO.STOP77@GMAIL.COM](mailto:ASSO.STOP77@GMAIL.COM)  
Site : <http://www.associationstop.sitew.fr>



# PRÉPARER LA RENTRÉE ASSOCIATIVE

## HARMONIE ET ÉQUILIBRE

Pour cette saison, l'association vous a proposé de janvier à mars, de la sophrologie. Cette pratique a rencontré un certain succès, plusieurs personnes nous ayant rejoint uniquement pour ce trimestre hivernal. Nous renouvelons donc l'expérience pour la saison 2014-2015, n'hésitez pas à nous consulter pour avoir des renseignements complémentaires.

La sophrologie pratiquée dans notre association est orientée vers la relaxation, le lâcher prise et la pensée positive et se rapproche, par certains points, du Qi-Gong de santé dispensé par Mieu-Chan qui est à l'origine de la création de l'association à Réau. Pour chacune de ces pratiques, les deux premières séances d'essai sont sans engagement.

### Qi Gong - Sophrologie - Méditation

Tous les jeudis de 19h00 à 20h15

Salle des fêtes - rue Frédéric Sarazin - 77550 RÉAU

Tarif : 50 € le trimestre ou 120 € l'année



**GRATUIT**

**Cours d'essai**

**11 septembre 2014**

**À 19h00**

**Qi Gong 气功 :** (sept. à déc.) et (avril à juin)

Mieu-Chan DAY - Tél. : 06 86 08 01 72

Gymnastique traditionnelle Chinoise basée sur l'énergie vitale, associant mouvements lents, exercices respiratoires et concentration, qui permet de :

- disperser le stress et l'anxiété
- augmenter les défenses immunitaires
- renforcer et assouplir le corps
- harmoniser le mental et les émotions avec le corps

**Sophrologie :** (janvier à mars)

Muriel MARQUET - Tél : 06 58 83 90 84

- Permet d'évacuer le stress, se détendre, se relaxer profondément et durablement
- Aide à gérer les émotions, les douleurs, retrouver le sommeil
- Renforce la pensée positive, aide à surmonter les épreuves et retrouver son harmonie

Au cours de chaque séance de Qi Gong, 15/20 mn seront consacrées à la méditation, qui permet de :

- prendre du recul sur les événements
- retarder les effets du vieillissement
- retrouver paix et sérénité



## Harmonie & Equilibre



Présidente : Christiane DAGUET - Tél. : 06 24 31 29 93

Ne pas jeter sur la voie publique

Réalisé par nous-mêmes - 06 71 09 57 98

## LE COMITÉ DES FÊTES

Conscients de ce qu'apportait l'ancien Comité des Fêtes à la commune et à ses habitants, des Réaltais se sont mobilisés afin de pouvoir continuer à proposer des activités. C'est ainsi que le 6 mai 2014, l'assemblée générale s'est réunie afin d'élire un nouveau bureau.

<b>Président</b>	<b>Emmanuel Slimani</b>
<b>Vice Présidente</b>	<b>Réjane Valton</b>
<b>Trésorier</b>	<b>Jean Luc Leger</b>
<b>Secrétaire</b>	<b>Marie Kelly Cairo</b>

L'objectif de cette association est **d'animer la ville, de faire renaître les traditions, et d'innover** bien sûr ! Rejoindre l'équipe du comité des fêtes c'est prendre une part active dans l'organisation des activités festives de la commune, alors n'hésitez pas !

Vous pouvez contacter le Comité des Fêtes :

[manucomitedesfetes@yahoo.fr](mailto:manucomitedesfetes@yahoo.fr)



### • Le programme du Comité des Fêtes :

**21 juin 2014 : fête communale**

**21 septembre 2014 : vide-grenier**

**20 novembre 2014 : soirée Beaujolais**

**LA VIE ASSOCIATIVE**



# RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

La réforme des rythmes scolaires est applicable depuis la rentrée 2013.

La commune a choisi une mise en place à la rentrée 2014.

Voici les grandes lignes des nouveautés liées à cette mise en place.



Cette réforme implique une nouvelle organisation du temps de travail scolaire en allégeant les journées et en favorisant l'introduction d'activités périscolaires, ludiques et pédagogiques.

Les principes généraux sont :

- √ La semaine de neuf demi-journées incluant le mercredi matin,
- √ Une durée maximale de la journée d'enseignement de 5H30 et celle de la demi-journée de 3H30,
- √ Un temps d'activités périscolaires global de 3H hebdomadaires.

La commune et le conseil d'école ont opté pour une répartition comme suit :

Enseignement du matin : de 8h45 à 11H45 du lundi au vendredi (mercredi inclus)

Enseignement de l'après-midi : de 13h30 à 15h00 les lundis et vendredis et de 13h30 à 16h30 les mardis et jeudis (pas d'enseignement le mercredi après-midi).

Temps d'Activités Périscolaires : les lundis et vendredis de 15h00 à 16h30.

Les activités périscolaires seront confiées à une association, LA FOCEL, spécialisée dans les projets pédagogiques. Elle aura pour rôle la création, l'animation et la gestion des activités.

## L'organisation des mercredis : la création d'un centre de loisirs

Les mercredis matins seront consacrés à l'enseignement. L'après-midi, la commune a choisi de mettre en place un accueil de loisirs.

Un service de cantine sera mis en place pour les enfants du Centre de Loisirs.

Tous les détails ont été présentés lors de la réunion publique du 16 juin dernier à laquelle a participé l'association retenue.



## LA FOCEL RECRUTE

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, et afin d'organiser au mieux les Temps d'Activités Pédagogiques (TAP) et le Centre de Loisirs, la Commune a confié à La FOCEL la gestion de toutes ces activités.

La FOCEL va recruter des animateurs et un Directeur pour cette structure et souhaiterait faire en priorité un recrutement au niveau local.

Vous trouverez ci-joint les fiches de postes.

**Si vous êtes intéressés, merci de contacter directement la FOCEL :**

- **par mail : [politique.jeunesse@focel.net](mailto:politique.jeunesse@focel.net)**
- **Par téléphone : 01.64.83.55.86**

## SOIRÉE « PORTES OUVERTES »



Le vendredi 27 juin 2014, de 18 h 00 à 20 h 00, se tiendront les festivités de fin d'année, dans l'enceinte de l'école de la Colombe.

Au programme :

- Soirée « Portes ouvertes » avec une exposition dans les classes de travaux réalisés par les élèves de 18 h 00 à 19 h 00.
- Chorale de l'école dans la cour de récréation de 19 h 00 à 19 h 30
- Pot de l'amitié organisé par les délégués de parents d'élèves élus et les bénévoles de 19 h 30 à 20 h 00



## REMISE DES LIVRES



Le vendredi 27 juin 2014, à 15 h 00, Monsieur AUZET, Maire de Réau, et Madame PADUA, Maire-Adjointe en charge des Affaires Scolaires, remettront, comme chaque année, des livres aux enfants de CM2.

Un goûter sera ensuite offert par la Commune à tous les enfants de l'école pour clôturer cette année scolaire 2013—2014.



# UNE JOURNÉE AU CHÂTEAU

C'est par un magnifique ciel bleu que nous avons été accueillis au château de Breteuil le 20 mars pour vivre une journée très ensoleillée.

Pour débiter la journée, nous nous sommes rendus avec les élèves de Grande Section dans une des salles du château richement décorée pour écouter une conteuse nous raconter l'histoire du Chat Botté et celle du Petit Chaperon Rouge. Tout au long de la narration, nous avons pu chanter et danser pour animer les différentes scènes.



Chansons : Meunier tu dors, Hi Han, Moustache moustachu, Un gros chat gris, La perdrix, La fille du coupeur de paille, Guguss, J'aime la galette, Prom'nons nous dans les bois, J'ai vu le loup, Deux petits pouces ont peur du loup, Scions du bois...



Après le déjeuner sur l'herbe, nous nous sommes promenés dans le parc du château à la recherche des personnages de nos contes préférés. Nous avons vu :



Le Petit Poucet chaussé de ses bottes magiques et ses frères



Le féroce Barbe Bleue



Le Petit Chaperon Rouge



Le Chat Botté

Cendrillon  
Et son Prince



Enfin, cette merveilleuse journée s'est achevée et nous sommes tous rentrés bien fatigués mais des rêves plein la tête.



# QUOI DE NEUF AU SAN ?

## **Nouvelles instances :**

A l'occasion des élections municipales, les électeurs de chacune des communes de la Ville Nouvelle de Sénart ont désigné des Conseillers Communautaires, qui les représenteront au SAN de SENART.

A Réau, ont été élus : Alain AUZET, Dominique DAVID et Dominique BEAUJOUAN.

L'ensemble des Conseillers Communautaires s'est réuni le Mardi 10 avril à l'hôtel de la Communauté pour procéder à l'élection du Président du SAN ainsi qu'à celle des Vice-Présidents.

C'est Michel BISSON, Maire de LIEUSAIN, qui est devenu le nouveau Président de la Ville Nouvelle.

15 Vice-Présidents ont ensuite été élus, dont Alain AUZET, en charge du développement durable et de la transition écologique.

Pour la première fois, notre commune aura un représentant élu titulaire au SYMPAV (syndicat qui gère l'aérodrome de Villaroche).

Le SAN de Sénart a beaucoup investi à Réau en 2014, puisqu'il a financé avec la Région Ile de France la liaison douce Ourdy-Réau, et qu'il finance les travaux d'assainissement du hameau de Villaroche.

## **Familles à énergie positive :**

Plusieurs familles ont participé au Défi « Familles à Energie positive », un concours convivial dont l'objectif était de réduire sa consommation d'énergie d'au moins 8% en un an. 2014 est un très bon cru puisque toutes les familles ont atteint l'objectif, et pour certaines, l'ont largement dépassé.

Une nouvelle édition devrait être lancée à l'automne.

Outre l'aspect « compétition », l'intérêt est principalement d'apprendre de façon ludique les gestes du quotidien qui permettent de réaliser ces économies.

Aucune famille de Réau n'était présente en 2014. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du SAN.

## **Ballades thermiques :**

En 2014, le SAN a organisé une première ballade thermique à Réau. Le principe est simple : en hiver, se promener dans les rues équipé d'une caméra thermique, afin d'identifier les zones de déperdition d'énergie de son logement. Une opération qui a connu un franc succès et qui sera reconduite en 2015, la zone étudiée restant à déterminer.



## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES :

LAFARGUE Zoé

03/05/2014

Parc du Plessis Picard



## Le C.C.A.S.

La nouvelle Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale se réunira fin juin pour réétudier et élargir le panel des aides apportées.

### MANDAT DU 14 JUILLET

Le C.C.A.S. déterminera les modalités d'attribution du mandat du 14 juillet attribué aux personnes âgées de 65 ans et plus. Cette aide étant soumise à conditions de ressources, vous pouvez dès maintenant et avant le 11 juillet 2014 déposer vos avis d'imposition ou de non-imposition 2013 (sur les revenus 2012).

N'oubliez pas que le CCAS peut participer aux départs en vacances pour colonie ou centre de loisirs, sous conditions de ressources. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service CCAS au 01 60 60 90 42

### PORTAGE DE REPAS

Nous rappelons que la commune propose un service de portage de repas, pour les personnes âgées, ou rencontrant des problèmes de santé.

Les repas sont préparés par notre prestataire de repas de cantine, les menus et le grammage sont adaptés à des personnes adultes.

Les repas sont livrés à domicile par les services de la commune.

Pour plus de renseignements contacter le secrétariat de la mairie au 01.60.60.85.55

# Le chiffre du mois

16 140

euros

C'est le coût annuel de la réforme des rythmes scolaires pour la commune (aide de l'état déduite) pour l'année scolaire 2014—2015.

## Conseils municipaux

Lors de la séance du 14 avril 2014, le Conseil Municipal :

- A approuvé la mise en place d'un certain nombre de « délégations au Maire », pour permettre un fonctionnement plus fluide de la commune
- A voté le montant des indemnités du Maire et des adjoints (qui restent inchangées) ainsi que celle allouée à un conseiller municipal délégué.
- A désigné la « FOCEL » comme prestataire pour le fonctionnement des « Temps d'Activités Périscolaires » (TAP), dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et pour le fonctionnement du prochain Centre de Loisirs, le mercredi après-midi.
- A désigné les membres du Conseil Municipal qui composeront la commission d'appel d'offres

Dans les points « divers », Monsieur le Maire a informé les élus de son souhait d'implanter un distributeur de baguettes, dans le bourg.

Lors de la séance du 26 mai 2014, le Conseil Municipal :

- A émis un avis défavorable à la demande d'extension du site Norbert Dentressangle de Savigny le Temple, classé Seveso.
- A validé une « pré-liste » de personnes proposées pour la Commission Communale des impôts directs.
- A confirmé son intention de procéder à la pose de candélabres le long de la liaison douce Ourdy—le Bourg (travaux qui seront réalisés en 2015).

*Tous les compte rendus des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage ou en mairie.*

### DATE DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

**Toutes les séances sont publiques**

- Lundi 30 juin 2014
- Lundi 15 septembre 2014
- Lundi 3 novembre 2014

Elles ont lieu :  
**en salle du conseil municipal**  
**À 20 heures**

**BREVES**



# CRÉATION D'UN OFFICE NOTARIAL

Par arrêté de Madame la Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, en date du 22 octobre 2013, **Madame Claudia MANEA** a été nommée titulaire d'un office notarial nouvellement créé dans la ville de Moissy-Cramayel. En cette qualité, elle a prêté serment à l'audience du Tribunal de Grande Instance de Melun le 18 novembre 2013.

Le siège de cet office est :

125 avenue Philippe Bur

77550 MOISSY-CRAMAYEL.

Tél : 01.60.02.03.15.

Fax : 01.60.02.10.81

Courriel : [claudia.manea@notaires.fr](mailto:claudia.manea@notaires.fr)

 **MEDECINS**  
39 Bd de l'Almont, 77000 - MELUN  
Tel : **3624** N° NATIONAL UNIQUE  
  
**3** ou: **0 820 077 505** **24h/24**  
**3 CONSULTATIONS de PERMANENCE DE SOINS**  
Organise également dans le cadre de son service médical continu :

**3**  
CONSULTATIONS DE PERMANENCE DE SOINS :

- ➔ BRIE-COMTE-ROBERT
- ➔ MELUN
- ➔ FONTAINEBLEAU

**SAMEDI : 12h-minuit**

**DIMANCHE, FERIES, PONTS MOBILES : 08h-minuit**

**JOURS OUVRÉS: 20h-minuit**

**ACCÈS SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT**

**AVANT de vous présenter à ces consultations, il est OBLIGATOIRE de téléphoner à **SOS MEDECINS BRIE-SENART-MELUN-FONTAINEBLEAU** au :**

**3624 ou 0 820 077 505**

Si votre état de santé ou l'état de santé de votre enfant l'autorise, il vous sera alors communiqué par **SOS MEDECINS** un horaire et l'adresse pour cette consultation.

Les Consultation de Permanence De Soins ne sont pas destinées aux malades graves qui relèvent de soins urgents à domicile, à l'hôpital ou en clinique.

**Aux horaires et jours NE RELEVANT PAS de la Permanence Des Soins, contactez toujours de principe votre MEDECIN TRAITANT**

**En cas d'urgence vitale, veuillez contacter le SAMU 77 au n° 15**



# Les horaires d'ouverture de la mairie passent à l'heure d'été

Horaires d'ouverture au public : du 7 juillet 2014 au 29 août 2014  
Lundi, Mardi, Jeudi : de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00  
Vendredi : de 10 h 00 à 12 h 00

Fermée : Mercredi et Samedi toute la journée  
Vendredi après-midi.

## MAIRIE

2 Rue de la Croix des Anges \*  
77550 REAU

☎ 01.60.60.85.55  
☎ 01.60.60.26.48

✉ [mairie.de.reau@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.reau@wanadoo.fr)  
Site : reau.fr

**OUVERTURE DE LA MAIRIE UN SAMEDI MATIN PAR MOIS DE 9h00 A 12h00 :**  
**Samedi 6 septembre 2014**  
**Samedi 4 octobre 2014**  
**Samedi 14 juin 2014**

**En période de fortes chaleurs ou de canicule**

**Personne âgée**  
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

**Enfant et adulte**  
Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.

En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
[www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes](http://www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes)  
[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

## PLAN CANICULE

Comme chaque année, le plan canicule est activé du 1er juin au 31 août.

La loi du 30 juin 2004 confie au Maire le soin de recenser les personnes âgées ainsi que les personnes handicapées, isolées à leur domicile, afin de disposer, en cas de canicule et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, de la liste des Réaltais susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires.

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous êtes invité à vous faire recenser auprès du C.C.A.S.. Cette démarche peut également être accomplie par une personne de votre entourage.

**Un numéro d'information « Canicule Info Service » est disponible du 8 juin au 31 août : 0 800 06 66 66 du lundi au samedi de 8h00 à 20h00. (Appel gratuit depuis un poste fixe)**



# DATES A RETENIR

**Samedi 21 juin 2014**

**Fête communale**

Repas dansant

Retraite aux flambeaux

Feu d'artifice

**Samedi 20 et dimanche 21  
septembre 2014**

**Journées du Patrimoine**

**21 septembre 2014**

**Vide-grenier**

**Samedi 28 juin 2014 à 11h**

**Inauguration de la liaison  
douce Ourdy- le Bourg**

INFO REAU N°27

Juin 2014

Directeur de la publication : Alain AUZET

L'équipe de rédaction : Les membres du Comité de rédaction

Création et mise en page : Patricia PERCET

Impression : Mairie de Réau - Imprimé sur papier PEFC 10-31-179 à 450 exemplaires

Dépôt légal : 1er trimestre 2011